

Avis de la Commission des Finances de la Commune de Schuttrange

Lors de sa réunion du 2 décembre 2025 et à la suite de différents échanges électroniques, la Commission des Finances a pris note de la présentation des documents budgétaires lors du Conseil Communal du 26 novembre 2025, du budget rectifié de l'exercice 2025 ainsi que du projet de l'exercice 2026.

Dans ses considérations, la Commission des Finances a également pris note de la circulaire 2025-077 de Monsieur le Ministre des Affaires intérieures sur l'élaboration des budgets communaux et du plan pluriannuel de financement (PPF) 2026 du 23 octobre 2025.

La Commission des Finances constate l'application des recommandations élaborées par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures et se réjouit de la tenue scrupuleuse et intelligible des recettes et dépenses, conformément aux dispositions en vigueur.

Une première constatation est que les prévisions nationales en progression pour le Budget 2026 par rapport au Budget rectifié 2025 sont très faibles en ce qui concerne l'impôt commercial communal (ICC) avec +- 1,54 % de croissance (Budget 2026 par rapport au BR 2025) et que les prévisions nationales pour le Fonds de dotation globale des communes (FDGC) sont faibles avec +- 4,31% de croissance (Budget 2026 par rapport au BR 2025).

BUDGET ORDINAIRE

Pour le **budget rectifié 2025**, celui-ci pourra être clôturé avec un excédent d'environ 9,5 millions d'euros. Ce résultat est au-dessus du budget initial 2025 de 8,2 millions d'euros. Cependant il ne faudra pas négliger le fait des Recettes uniques (exceptionnelles) de +- 623.000 € pour l'année 2025.

Pour le **budget 2026**, il y a lieu de constater une certaine continuité du résultat projeté de 10,5 millions d'euros par rapport au Budget rectifié 2025 (9,5 millions d'euros). Il convient de souligner le fait positif que l'augmentation des Recettes Ordinaires (6,2%) reste au-dessus des Dépenses Ordinaires (+3,5%).

OBSERVATIONS RECETTES ORDINAIRES

Même si le montant prévu dans le Budget 2026 sera en évolution positive avec +- 30.800.000 € il faudra faire attention au fait que ces recettes sont augmentées d'une Recette unique (extraordinaire) de 1.608.000 € (reprise sur le fonds de réserve) et que sans cette Recette le résultat se situerait plutôt vers +- 9.000.000 €.

Comme chaque année le Fonds de dotation globale des Communes (FDGC) et l'impôt commercial communal (ICC) représentent à eux deux +- 80 % des Recettes Ordinaires. Selon les estimations du gouvernement les projections des années 2027 -2029 restent très faibles et soumises aux différents facteurs politiques et géopolitiques.

La commission des Finance suit l'idée d'analyser les différentes Recettes Ordinaires et de voir si pour le futur il y a des possibilités de trouver d'autres sources de Recettes ou peut-être adapter certaines Recettes Ordinaires à la situation économique (p.ex. hausse concernant l'impôt foncier).

OBSERVATIONS DÉPENSES ORDINAIRES

L'augmentation des Dépenses Ordinaires se situera à près de 20.260.000 € pour le Budget 2026, ce qui représente une augmentation de 3,5%. Cette augmentation est une projection raisonnable dans le Budget 2026.

- **412 / Sylviculture – Exploitation forestière**

Comme déjà signalé les années précédentes le **déficit d'exploitation courant** continue d'évoluer négativement pour atteindre **526.000 €** sur le Budget 2026, soit une croissance de 8 % par rapport au budget rectifié 2025.

La situation est inquiétante, sachant que notre patrimoine forestier se situe à un niveau appréciable de 226 HA. Les propositions antérieures de la Commission n'ont jamais été retenues.

A notre avis le plan forestier ne dispose pas de la transparence nécessaire et certains éléments de ce plan devraient être mis en question, notamment la répartition à part égale des investissements, sachant que la Commune de Niederanven dispose d'une superficie supérieure à celle de la Commune de Schuttrange.

Afin de remédier à cette incohérence et manque d'intransparence, la Commission des Finances est d'avis qu'il faudrait, **avant de valider le prochain plan forestier par le Conseil Communal**, revoir les points suivants avec les responsables de l'ANF:

- Revoir et remettre en question la répartition des dépenses d'investissements, afin de trouver une solution équitable entre les Communes sur base de la superficie forestière.
- Mettre en place une "comptabilité" claire, détaillée et transparente notamment quant à la répartition des frais entre les Communes et l'Etat
- Recevoir des comparatifs évolutifs dans le temps afin d'avoir une vue détaillée sur l'évolution d'année en année.

Vu les éléments et informations qui précèdent, la Commission des Finances espère que ses observations soient prises en considération dans l'intérêt d'une bonne gouvernance de la gestion de son patrimoine forestier.

- **180 / Opérations concernant des flux financiers**

Vu l'emprunt qui serait réalisé les annuités et les intérêts sur ce prêt se retrouvent dans les comptes à hauteur de 100.000 € pour l'année 2026.

BUDGET EXTRAORDINAIRE

La Commission des Finances note qu'avec un montant de +- 32,6 millions d'euros, les dépenses extraordinaires se situent à un niveau très élevé, ceci dans un but d'investir dans les infrastructures communales.

Il y a aussi à noter que dans les Recettes Extraordinaires un emprunt est prévu à hauteur de 3.000.000 € afin de garder le résultat du Budget 2026 en équilibre.

Les principales dépenses inscrites au budget 2026 (sous réserves des réalisations dans le temps) sont, entre autres, notamment :

- 2.200.000 € pour la Phase 1.1. Extension école Cycle 1 et Maison Relais – partie Maison Relais (avec un subside de 875.000 €)
- 3.300.000 € pour la Phase 1.1. Extension école Cycle 1 et Maison Relais- partie école (avec un subside de 1.875.000 €)
- 700.000 € pour l'assainissement énergétique et rénovation de la Maison des Jeunes (avec un subside de 50.000 €)
- 660.000 € pour apports pour investissements à réaliser pour la construction d'un nouveau centre de ressources
- 200.000 € pour l'aménagement d'une aire de rencontre entrée Schlassgewan à Schrassig
- 475.000 € pour la réalisation d'un chemin d'accès au Complexe multifonctionnel
- 2.500.000 € pour l'aménagement d'une zone 30 et renouvellement des réseaux dans la Rue Principale à Munsbach (avec un subside de 175.000 pour la canalisation)
- 200.000 € pour des mesures d'apaisement du trafic

- 345.000 € pour le nouveau columbarium et l'extension du cimetière
- 825.000 € pour la réfection du réservoir d'eau à Neuhaeusgen, travaux de modernisation du réservoir d'eau à Bounillen et réfection passerelle d'accès
- 1.600.000 € pour acquisition d'immeubles bâtis à usage propre
- 2.200.000 € pour l'aménagement de nouveaux locaux avec salle de formation polyvalente au stade « Bissempt » (1.750.000 € supplémentaire au budget initial- subside de 414.000 €)
- 400.000 € pour réaménagement des terrains de tennis
- 500.000 € pour l'aménagement d'un nouveau terrain pour jeunes et réaménagement du terrain actuel (avec subside de 297.500 €)
- 1.160.000 € pour le réaménagement du Centre de Schuttrange – Neien Duerfkär Schëtter – Chalet scouts (subside de 200.000 € pour le chalet)
- 2.075.000 € pour le réaménagement du centre de Schuttrange- Neien Duerfkär Schëtter- Extension de la mairie (subside de 1.000.000 €)

Recommandations de la Commission des Finances

La Commission des Finances salue la volonté du Collège des Bourgmestre et Échevins de maintenir un niveau d'investissement communal élevé, garantissant ainsi aux habitants actuels et futurs de la Commune de Schuttrange des infrastructures modernes, fonctionnelles et durables.

Toutefois, la Commission souligne la nécessité de suivre l'ensemble des projets avec une méthodologie rigoureuse afin d'assurer le respect des budgets adoptés. De même, pour les projets dont l'envergure financière est particulièrement importante, et dans l'éventualité d'éventuels dépassements — voire de dépassements significatifs — une analyse professionnelle devra être menée afin d'identifier le meilleur équilibre entre contraintes financières, exigences écologiques et objectifs de durabilité. Cette démarche vise à éviter la répétition de situations déjà constatées lors de certains projets en cours et à préserver un équilibre financier sain pour la Commune.

Conclusions :

La Commission des Finances souhaite retenir pour le Budget 2026, qu'il répond aux principes recommandés par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures.

La Commission des Finances émet son avis positif quant au BR 2025 et au Budget 2026.

La Commission des Finances remercie le Collège des Bourgmestre et Échevins ainsi que tous les services communaux pour leurs présentations transparentes et efficaces.

Schuttrange, le 8 décembre 2025

Pour la Commission des Finances



Lucien Komes
Président